

Ville Nature & Histoire

Allennes

Les Marais



Infos

Mensuel d'information

allennes.fr  [ville-allennes-les-marais](https://www.facebook.com/ville-allennes-les-marais)

DECEMBRE 2023

Joyeuses
Fêtes

EDITO



SOMMAIRE

PAGE 1

-Edito

PAGE 2

-Calendrier des événements

PAGE 3

-Portail famille

-Atelier mémoire

-Inscriptions sur listes électorales

-Police Municipale

-Recrutements accueil de loisirs 2024

-Don de sang

PAGE 4

-Réseau médiathèques de la Haute Deûle

-Expression politique



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h

03.20.62.92.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00

Le samedi de 9h à 11h

**Attention : l'activité colis reste
suspendue**

Les travaux d'amélioration annoncés pour les rues du Marais et Franche seront décalés à cause des intempéries de ces dernières semaines, la société EUROVIA ayant pris du retard sur d'autres chantiers. Ceux-ci démarreront en fin de mois par la rue du Marais au niveau du rond-point. Nous vous rappelons qu'ils s'inscrivent dans le plan de circulation qui a pour objectifs de limiter la vitesse des véhicules, de discipliner le stationnement et de sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons.

Ce plan concernera également la rue du Commandant Cousteau et la M 39, soit les rues du Général de Gaulle et Sonnevile. Concernant la M 39, des travaux préliminaires d'assainissement étant nécessaires sur la rue du Général de Gaulle, les travaux sont reportés en 2025, après l'expiration du contrat d'assainissement avec SUEZ en décembre 2024. Reprenant la compétence assainissement à cette date, la MEL pourra alors faire la totalité des travaux, avec en plus l'enfouissement des réseaux afin de libérer de l'espace sur les trottoirs.

Ce flash étant le dernier de 2023, l'équipe municipale vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien à vous.

Le Maire, G. MAYOR



Calendrier des Evènements



BOITE AUX LETTRES DU PERE NOËL



Le Père Noël a déposé une boîte aux lettres à Allennes les Marais.

Il suffit d'écrire la mention "Père Noël" pour que la lettre soit distribuée directement au village du Père Noël.

Si vous souhaitez une réponse, il faut indiquer le prénom et l'adresse complète de l'enfant au verso du courrier.

Ainsi, le Père Noël, la Mère Noël ou l'un de leurs lutins ne manqueront pas de vous répondre.

Le Père Noël remercie les services techniques pour cette belle réalisation.



FERMETURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Nous vous informons qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, la Mairie et l'Agence Postale **seront fermées les SAMEDIS 23 ET 30 DECEMBRE.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

TELETHON 2023

Un collectif associatif allennois s'est constitué pour agir ensemble au profit d'œuvres caritatives.

Nous vous invitons à nous rejoindre très nombreux, pour participer à notre première action collective au profit du Téléthon les 8-9-10 décembre prochain.

Nous vous proposerons des activités ludiques, créatives, sportives ou encore de vous retrouver autour d'une soupe à l'oignon, d'un chocolat chaud, d'un apéro ou d'une petite restauration. Nous vous attendons nombreux pour faire de cette manifestation une réussite dans la bonne humeur et donner un petit coup de pouce à la recherche médicale.

Nous vous communiquerons le planning des activités prochainement "



DON DE SANG

Les besoins en sang sont très importants en cette période et si vous cherchez un moyen de vous rendre utile et que vous vous sentez en forme alors faites un geste de solidarité et donnez votre sang ! En vous rendant le **mardi 19 décembre, salle des fêtes d'Annoeullin, de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00.**

Prenez rendez-vous pour limiter l'affluence et l'attente en collecte en vous inscrivant de préférence au préalable sur le site :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité.

Donner son sang c'est sauver des vies

1ÈRE EDITION A ALLENES LES MARAIS

EXPOSITION DE LA COMPAGNIE DES ARTISTES ALM

VE 15/12 DES 18H30 SOUS FORME D'AFter WORK SA 16/12 ET DI 17/12 DE 10H A 12H



La Vue



L'Ouïe



Le Toucher

DEVENEZ acteur de l'exposition en apportant avec vous

1.une lampe de poche ou le mode lampe de votre tel portable pour les œuvres liées à la VUE

2.des écouteurs et un accès youtube pour comprendre et ressentir le travail des artistes pour les œuvres liées à l'OUÏE

3.vos mains pour interagir sur les œuvres liées au TOUCHER

Les œuvres exposées sont réalisées par les artistes de l'association tous âges confondus du CEI à la 3ème.

Un petit marché de Noël sera sur place avec la possibilité d'acquérir des créations de Noël.

Lieu : salle de la distillerie allennes les marais

Contact: lacompagniedesartistes.alm@gmail.com



La facture correspondant aux activités périscolaires de **NOVEMBRE** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé). Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie. Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.

ATELIER MEMOIRE

La prochaine séance **ATELIER MÉMOIRE** aura lieu le **MARDI 13 DECEMBRE** de 14h15 à 16h à la salle « COLUCHE ».



RAPPEL INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES - AVIS AUX ELECTEURS

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales de la commune se font de manière permanente. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et éventuellement de l'ancienne carte d'électeur.

***Les jeunes recensés dans notre commune et qui atteindront 18 ans** sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie en fournissant un justificatif de domicile pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires en Mairie.



POLICE MUNICIPALE

EN VOITURE,
bien les installer pour mieux les protéger.

Pour les tout-petits :
LE SIÈGE À COQUE

- Adapté jusqu'à 83 cm.
- Installé dos à la route, à l'arrière de préférence ou à l'avant.
- Attention à désactiver l'airbag en cas d'installation à l'avant.

Pour les moins grands :
LE SIÈGE BAQUET

- Adapté jusqu'à 1 m.
- Siège doté d'un harnais ou d'une tablette.
- Installé à l'arrière, face à la route.

Pour les plus grands :
LE SIÈGE AVEC DOSSIER

- Jusqu'à 10 ans.
- Utilise la ceinture de sécurité du véhicule.
- Installé à l'arrière, face à la route.

ACCUEILS DE LOISIRS 2024

RECRUTEMENT ANIMATEURS(TRICES) ET DIRECTEURS(TRICES)

Des dossiers de candidature au poste d'animateur(trice) et de directeur(trice) pour les accueils de loisirs 2024 sont d'ores-et-déjà à votre disposition.

A retirer en Mairie ou à télécharger sur le site de la commune, ils doivent être retournés complétés en mairie au plus tard pour le **15 janvier 2024 impérativement**.

En 2024, les accueils de loisirs auront lieu en :

-Hiver : du 26 février au 1^{er} mars 2024

-Printemps : du 22 avril au 3 mai 2024

-Été : du 8 juillet au 26 juillet 2024
du 5 août au 23 août 2024

-Automne : A déterminer...

bafa.ufcv.fr
Rejoins-nous sur Génération Bafa!

PASSE TON Bafa
DEVIENS ANIMATEUR-RICE

Alennes les Marais organise le **BAFA 1** du 24 février au 2 mars 2024 (formule externat ou demi-pension)
inscriptions et renseignements auprès du service jeunesse Benjamin Deschamps
06.86.27.84.85
cej@allennes.fr



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : lundi 16h/19h30 – mercredi 10h/12h et 14h/18h – vendredi 16h/18h

Horaires habituels les mercredis et vendredis pendant les vacances.



- **Heure du conte** : Mercredi 13 décembre à 10h30. Noël approche ! Viens découvrir l'histoire du palmier de Noël et d'autres jolis contes.



- **Bébés lecteurs** : Mardi 12 décembre à 10h et mercredi 13 décembre à 9h30. Histoires, comptines et jeux de doigts pour les 0-3 ans. Sur inscription.

MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h/ Jeudi 15h-18h/ Vendredi 15h-18h30
Samedi 10h-12h et 14h-17h30



Programmation cinéma



**VENDREDI 1^{ER} DECEMBRE
20H30**



Une année difficile

-> recommandé par votre médiathèque

**SAMEDI 2 DECEMBRE
10h**

« 1^{er} pas au cinéma »



L'incroyable Noël de Shan le mouton

-> à partir de 4 ans

**SAMEDI 2 DECEMBRE
14h30**

Katak, le brave Béluga



-> à partir de 6 ans

EXPRESSION POLITIQUE

GRUPE « AVEC VOUS POUR ALLENES »

Deux changements en perspective pour le début d'année. Tout d'abord en ce qui concerne le gaz distribué dans la commune. En 2025 GRDF va procéder au changement de gaz naturel. Afin de préparer l'arrivée de ce nouveau gaz, le matériel gaz équipant les foyers doit être inventorié pour vérifier sa compatibilité et éventuellement remplacer certaines pièces pour assurer la continuité des appareils. Tout est pris en charge par GRDF quel que soit votre fournisseur : c'est la société THOMCOM qui effectuera les vérifications et votre présence est requise lors de cette intervention qui dure 30 minutes. Ensuite votre fournisseur d'eau va changer au 1^{er} janvier. À la suite de la fusion entre la CCHD et la MEL, le contrat avec SUEZ a été conservé par la MEL jusqu'à son expiration, soit au 31 décembre 2023. Dès le 1^{er} janvier ILEO deviendra le nouvel opérateur du service public de l'eau sur l'ex-territoire de la CCHD à l'exception de CARNIN. Iléo c'est donc l'eau de la MEL et ce nouveau service permettra en outre une stabilisation de la facture d'eau et d'assainissement ainsi que le déploiement de la télérelève.

GRUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »

En 2022, l'Etat a créé un fond d'aide pour aider les communes à faire face à l'inflation, ainsi qu'à la hausse des prix des énergies et du point d'indice des fonctionnaires territoriaux. Nous apprenons, encore une fois par la presse, que notre commune va recevoir un moins-perçu de 178943€. Nous nous en réjouissons. Nous espérons que le maire en fera bénéficier les Allenois en baissant le taux communal de la taxe foncière 2024. Vous pourrez le lui demander lors de la cérémonie des vœux. Ah non, c'est vrai, elle n'aura pas lieu cette année. De notre côté, nous vous souhaitons d'ores et déjà de bonnes fêtes.